

Mots clés : Bon usage, Drainage biliaire, Ordonnance sortie

F. Legrand¹, Pr F. Muscari², Pr B. Bournet³, Dr S. Liva-Yonnet⁴, Dr V. Duhalde¹

Centre Hospitalo-Universitaire de Toulouse

1 – Service Pharmacie, UF Equipe de Pôle, pôle pharmacie ; 2 – Service de chirurgie digestive et transplantation d'organe, pôle digestif ; 3 – Service de gastroentérologie et pancréatologie, pôle digestif ; 4 – Service DIM (Département d'Information Médicale, pôle santé publique et médecine sociale)

legrand.f@chu-toulouse.fr

Introduction

La sortie d'hospitalisation est une étape critique dans le parcours de soin des patients, notamment dans le cas de patients avec une pathologie lourde nécessitant la pose de drains biliaires externes ou mixtes (adénocarcinomes des voies biliaires ou cancers à proximité sténosant ces voies). Le retour à domicile se fait avec une prescription de poches de recueil connectées à ces drains (raccord luer lock LL). Des difficultés d'approvisionnement et d'analyse de ces ordonnances ont été remontées par les pharmaciens d'officine ou des établissements de santé. En effet, les ordonnances sont souvent peu précises. Nous avons réalisé le travail suivant dans le but d'assurer la continuité des soins pour ces patients et leurs aidants.

Objectif : améliorer la qualité des ordonnances de sortie concernant les poches de recueil de drainage biliaire

Matériels et Méthodes

Etude rétrospective à partir des données DIM (Département d'Information Médicale) :

- De Avril à Juin 2021
- Codes actes HMJH003, HMJH004 et HMJH006 : drainage externe d'un ou plusieurs conduits biliaires par voie transcutanée avec guidage par voie scanographique, échographique et/ou radiologique
- Recueil de l'âge, des antécédents médicaux, de l'histoire de la maladie conduisant au drainage biliaire, du type de drain posé et du contenu de l'ordonnance de sortie (pharmacie et IDE)

➔ Etat des lieux des patients et ordonnances

Rendez-vous avec les fournisseurs :

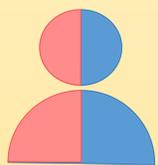
- Drain biliaire : fiches techniques, notices d'utilisation et recommandations fournisseurs des drains biliaires externes et mixtes
- Poches de recueil de drainage biliaire : fiches techniques, notices d'utilisation et recommandations fournisseurs pour ces poches de recueil, circuit d'approvisionnement en ville, codes LPPR

➔ Définition du besoin précis et bon usage

Résultats

Etat des lieux du 01/04/21 au 30/06/21

Sur 3 mois, 8 patients ont eu un drainage d'un ou plusieurs conduits biliaires par voie transcutanée.



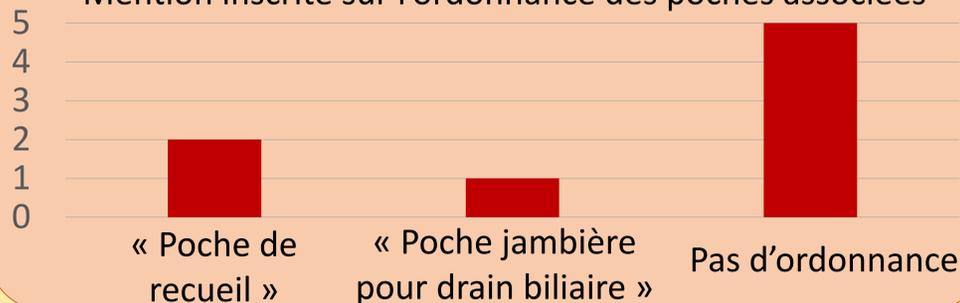
Âge moyen: 59,4 ans [49;82]

Ratio H/F : 1/1

Antécédents à l'origine de la sténose des voies biliaires

Cholangiocarcinome	3
Adénocarcinome pancréatique	3
Adénocarcinome du foie	1
Adénocarcinome gastrique	1

Mention inscrite sur l'ordonnance des poches associées



Ordonnance de sortie proposée :

Poche de recueil de drainage biliaire (type 2CHPU01 de chez CODAN) graduée, vidangeable, avec une valve anti-retour et raccord Luer-Lock : 1 poche par jour qsp x jours à renouveler jusqu'au clampage du drain.

Circuit d'approvisionnement en ville pour les poches CODAN : distribution par la société D'Médica.

Ordonnance IDE proposée :

A faire réaliser par une IDE au domicile, weekend et jours fériés compris : passage x fois par jour :

- Changement tous les X jours de la poche
- Soins du drain biliaire tous les 2 jours
- Réfection du pansement tous les 2 jours
- Rinçage : Pas de Rinçage ; Rinçage avec 20 à 30mL de NaCl x fois par jour
- Compensation des pertes biliaires par eau de Vichy volume à volume.

Discussion et Conclusion

A partir des fiches techniques, des notices d'utilisation des fournisseurs rencontrés et des pratiques réalisées au sein de notre établissement nous avons proposé l'ordonnance ci-dessus. La difficulté de ce travail venait de l'absence de référentiel existant pour le bon usage des drains biliaires. En lien avec le REIPO (Réseau d'Enseignement et d'Innovation en Pharmacie d'Officine) nous avons complété l'ordonnance (avec notamment le circuit d'approvisionnement) pour faciliter le travail de dispensation des officinaux. L'ordonnance a pu être intégrée dans le logiciel d'aide à la prescription du CHU en Juillet 2022. Nous pourrions évaluer l'utilisation et la pertinence de cette ordonnance avec les pharmaciens d'officine en lien avec le REIPO par une enquête ultérieure.